

Capital social et *Nuclei* d'entreprises en Algérie

Cécile PERRET

(Maître de conférences, IREG, Université de Savoie)

cecile.perret@univ-savoie.fr

Résumé

La théorie économique redécouvre l'importance de facteurs comme la confiance, la cohésion sociale ou la proximité qui peuvent réduire les coûts de transaction. Ainsi, à côté du marché et de la hiérarchie, la coopération s'impose comme un mode de coordination de l'activité économique. Les autorités algériennes qui souhaitent relancer l'artisanat, l'ont bien compris et s'orientent actuellement vers la création de *Nuclei*, regroupement d'entreprises qui se réunissent périodiquement autour d'un animateur afin d'identifier leurs problèmes communs et pour ensemble trouver des solutions.

Dans cet article nous analysons comment les *Nuclei* d'entreprises peuvent créer du capital social et redynamiser un territoire.

Mots clefs : capital social, approche *Nucleus*, création d'entreprises, dynamisme des territoires, Algérie.

Code JEL : L22, L53

Social capital and small-sized enterprises *Nuclei* in Algeria

Summary

The economic theory rediscovers the importance of factors like trust, social cohesion or nearness in reducing the transactional costs. So, next to market and hierarchy, cooperation stands out as a mode of coordination of the economic activity.

The algerian authorities which wish to boost the crafts turn at present to the creation of *Nuclei*, a small-sized enterprises group which meet periodically to identify their common problems and to find together solutions.

Keywords: social capital, *Nucleus*, Markets vs. Hierarchies, business start-up, dynamism of territories, Algeria.

Code JEL : L22, L53

Introduction

Dans la plupart des cas, la littérature se réfère à une conception humaniste et sociale du développement local qui est considéré comme « une démarche collective, un éveil des capacités de chacun, une expression de démocratisation réelle » (Denieul 1999, p.2). Aujourd'hui, le développement local combine une approche territoriale (initiative des acteurs locaux) avec le mouvement naissant des conséquences de la mondialisation, de la déconcentration et de la territorialisation par les États de leur politique publique. Plus que jamais, l'enjeu est de savoir quel rôle la société civile doit jouer par le biais de la création locale d'entreprises, des initiatives sociales et associatives pour faire face à l'exclusion.

Le paradigme du développement local se veut englobant : il vise à intégrer les multiples dimensions du développement : économique, sociale, culturelle, politique, *etc.* Il souligne l'importance des relations sociales comprises « comme l'ensemble des règles, normes, réseaux mobilisés par les agents dans le cadre de leurs échanges non marchands » (Angeon et Callois, 2004). C'est pourquoi notre analyse s'appuiera sur la notion de capital social (Bourdieu (1980), Coleman (1988), Putnam (1995), *etc.*), concept multiforme qui permet d'analyser les mécanismes économiques par lesquels les facteurs sociaux influent sur le développement. Nous analyserons donc les mécanismes économiques par lesquels les facteurs sociaux (échanges informels, structures des réseaux sociaux, pratiques solidaires, *etc.*) influent sur le développement territorial. La théorie économique redécouvre finalement l'importance de facteurs comme la confiance, la cohésion sociale ou la proximité qui peuvent réduire les coûts de transaction. Ainsi, à côté du marché (de la concurrence) et de la hiérarchie (l'autorité), la coopération (l'association, les réseaux, *etc.*) s'impose comme un mode de coordination de l'activité économique (Favreau 2008, p.75). Les approches du capital social et de la proximité constituent des cadres d'analyse appropriés aux questions du développement des territoires (Angeon *et alii*, 2002). Si le capital social désigne les normes et les valeurs qui régissent l'action collective alors il est aussi l'expression de la territorialité des sociétés (Loudiyi *et alii*, 2004).

En Algérie, l'un des défis majeurs est aujourd'hui de mobiliser les populations et les instances locales pour les faire travailler ensemble (Donsimoni et Perret, 2008). Les autorités algériennes, qui souhaitent relancer l'artisanat, s'orientent actuellement vers la création de *Nuclei* d'entreprises, regroupements d'entreprises qui se réunissent périodiquement autour d'un animateur afin d'identifier leurs problèmes communs et pour ensemble trouver des solutions.

Dans cet article nous analysons comment les *Nuclei* d'entreprises peuvent créer du capital social et redynamiser un territoire.

I. Logique d'action /capital social et rôle de l'état

Le milieu des années 80 a connu un désengagement de l'État et « l'entreprise privée est devenue un enjeu clé et une alternative incontournable susceptible de trouver une démarche innovante en vue de valoriser les potentialités existantes tout en capitalisant les ressources humaines locales » (Nemiri-Yaici, 2006). Les années 90 et le passage à l'économie de marché verront naître de nombreux dispositifs de soutien à la création d'entreprises et à la consolidation du secteur privé. Tous ces changements transforment « les anciennes normes économiques et, par voie de conséquence, le comportement de l'entrepreneur algérien » (Melbouci, 2006).

I.1. Le tournant des années 90

Nous pouvons analyser l'évolution de l'esprit entrepreneurial en Algérie à la lumière du concept de capital social. Plusieurs définitions parmi les plus connues peuvent être utiles pour éclairer notre propos : celle de Woolcok et Narayan (2000) (angle des normes et réseaux), celle de Coleman (1988), celle de Putnam (1995) (théorisation de l'action rationnelle centrée sur des déterminants sociaux) et enfin celle de Lin (1995, 2001) (angle des ressources). Deux approches peuvent être distinguées : l'approche dite réticulaire qui se penche sur la nature du capital social qui est une ressource produite et valorisée au sein d'un réseau (c'est une richesse sociale incorporée dans la structure sociale) et l'approche fonctionnaliste qui caractérise le capital social en fonction de ses effets.

L'approche réticulaire

Woolcok et Narayan (en 2000 *in* Loudiyi *et alii* 2006) définissent le capital social comme l'ensemble des normes et des réseaux qui facilitent l'action collective. De cette première définition ressortent deux dimensions du capital social : la première est liée aux normes et valeurs (règles informelles) qui régissent les interactions entre agents et la seconde le détermine par ses caractéristiques structurelles. Le capital social désigne alors dans cette seconde acception le cadre formel au sein duquel s'établissent les relations entre les agents économiques. Le capital social est alors constitué des institutions formelles et informelles qui facilitent l'action collective.

Putnam (1995) définit lui le capital social comme les réseaux et normes de réciprocité qui lui sont associées. Le capital social a une valeur donnée pour les individus qui font partie du réseau. Le capital social d'un individu est donc de façon claire un ensemble de relations formelles ou informelles qui résultent d'une stratégie. L'ordre du marché et de l'organisation bureaucratique sont alors « balayés » au profit des rapports entre les individus basés sur la confiance et la réciprocité (Boutillier et Uzunidis, 2006, 15-16).

Enfin, Lin (*in* Angeon et Callois, 2004) définit le capital social comme une richesse potentielle incorporée dans la structure sociale et qui peut être (mais pas nécessairement) mobilisée en cas de besoin. Cette conception rejoint celle adoptée par Bourdieu (1980) qui définit le capital social comme « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance ».

L'approche fonctionnaliste

Coleman (1988) décrit lui le capital social comme une ressource incorporée dans les relations interindividuelles, une forme particulière de capital qui rend possible l'action sociale, il est à l'origine des relations développées entre les agents (capacité à faire circuler l'information, existence de règles et de sanctions qui s'imposent dans une communauté particulière, *etc.*). Le capital social est caractérisé par ses effets : il facilite l'action entre les individus. Coleman met également en évidence l'existence de liens entre le micro et le macro puisque les ressources (privées) qu'un individu retire de la valorisation de son capital social ont des répercussions au plan macroéconomique.

Les institutions internationales ont bien compris l'importance de ce concept multiforme. L'OCDE lui attribue une place importante dans l'amélioration du bien-être social. La Banque mondiale de son côté reconnaît son importance dans la lutte contre la pauvreté car il comble le vide laissé par les institutions, piliers de la croissance économique. Il apporte un support aux relations économiques informelles qui reposent sur des liens de confiance et de solidarité réciproques (Boutillier et Uzunidis, 2006, p.94).

Dans le cas de l'Algérie, Melbouci (2006) distingue deux périodes : les années [1962-1990] et les années post 1990. La période [1962-1990] est caractérisée par un environnement administré, stable et structuré. Durant cette période, la stratégie utilisée par l'entrepreneur algérien était axée sur l'accumulation du capital social qui, suivant la définition de Boutillier et Uzunidis (1999), se décompose en un capital-relations, un capital-connaissances et un capital-financier. En Algérie, du fait que l'entrepreneur était « mal vu et accusé, même, d'une appartenance à

une classe de « bourgeoisie exploiteuse » par la charte nationale de 1976 » (Melbouci, 2006), l'accumulation du capital-financiers n'est alors pas primordiale puisque l'entrepreneur ne vise pas à agrandir son affaire de peur qu'elle soit nationalisée. Par contre, le capital-relations (institutionnelles et informelles) est la base de toute stratégie des entrepreneurs algériens.

Pour Melbouci (2006) tous ces changements ont aiguisé l'esprit entrepreneurial : les entrepreneurs sont passés d'une logique d'action patrimoniale PIC (Pérennité/Indépendance/Croissance) à une logique d'action CAP (Croissance/Autonomie/Pérennité) telles que décrites par Marschenay. Les PIC sont mus par une logique d'action essentiellement patrimoniale tandis que les CAP sont mus par une logique de valorisation du capital plutôt que d'accumulation.

Depuis 1990, la création des PME a connu un mouvement ascendant : 60% des PME existantes en 2000 ont été créées après 1994 (après l'adoption d'un nouveau code des investissements datant d'octobre 1993 et après l'entrée en vigueur du programme d'ajustement structurel en mai 1994). Les dispositions relatives au développement des investissements sont renforcées en 2001 et une nouvelle loi d'orientation sur la PME qui va dans le sens de la promotion de l'entrepreneuriat (Assala, 2006) voit le jour. Le secteur privé est devenu aujourd'hui prédominant au sein de l'économie algérienne. Ainsi à la fin de l'année 2006, les PME privées et les activités artisanales représentaient 99,8% du total des PME.

1.2 Le retour de l'Etat dans le champ économique

Parallèlement à ces changements, l'économie informelle algérienne prend de l'ampleur durant la décennie 80 du fait de la spécialisation de l'offre à l'échelle internationale (hydrocarbures). En outre, en Algérie, une bonne partie des entrepreneurs utilise le recours aux mécanismes traditionnels de financement familial et le poids de l'économie informelle est important dans toutes les branches d'activités.

Dans les années 90, le marché des biens qui est encore caractérisé par une insuffisance de l'offre engendre inflation et commerce illicite (*trabendo*). Le commerce ambulant, restreint dans les années 80, prolifère (Adair, 2002). Tandis que la demande de travail se réduit (notamment dans les entreprises publiques qui tendent à accroître la part de leur salariat non permanent), on assiste à une extension de l'offre de travail des ménages et du chômage ainsi qu'à une augmentation de la pluri-activité notamment pour les actifs disposant d'un emploi stable (Adair, 2002). Même si la pluri-activité n'est pas véritablement appréhendée, en 1996, parmi les 2.866.000 salariés permanents, 23% ont déclaré exercer une activité secondaire dont le revenu s'élevait environ à 3% du salaire moyen (Adair, 2000). Depuis les années 90, une part de la jeunesse qui se sent oubliée (le taux de chômage juvénile est aujourd'hui alarmant)¹ et / ou qui n'est pas motivée par un salaire moyen peu élevé ou qui ne peut trouver un emploi se tourne vers l'informel et le *trabendo*. À la fin des années 90, le phénomène *trabendo* devient très important et touche de nombreux secteurs² : les marchands de produits de piètre qualité et/ou contrefaisants de grandes marques occidentales présentent leurs produits au vu et au su de tous. Ces vendeurs ne sont pas exactement des vendeurs à la sauvette puisque de véritables marchés informels permanents ont vu le jour un peu partout sur le territoire depuis quelques années (800 sites étaient recensés sur le territoire algérien en 2005 (Bettache, 2005)) et que les produits contrefaisants peuvent aussi se trouver dans des boutiques tout à fait légales (Perret et Gharbi, 2008). Si comme le souligne Marschenay (2004, p.237), ce n'est que dans l'acte de création d'entreprises que l'entrepreneuriat trouve sa concrétisation la plus évidente (Marschenay, 2004, p.238) alors la création d'entreprises même informelles et de petite taille en est également un signe. Si les Algériens consomment presque naturellement des produits contrefaisants sans crainte de leur dangerosité (Perret et Gharbi, 2008), les autorités prennent conscience du danger de l'explosion du *trabendo* et de « l'argent facile » qu'il procure à la jeunesse (danger à terme sur le capital humain de jeunes peu incités à poursuivre leurs études, manque d'attrait pour des métiers de l'artisanat traditionnel, etc.). Depuis peu les choses évoluent, le pays est riche de ses ressources naturelles et le gouvernement profite de cette manne pour se tourner vers les petites structures, relancer l'artisanat et pousser le développement local. Si l'Algérie se débat encore aujourd'hui dans un processus de transition difficile, une exigence de changement de gouvernance émerge.

Tout le problème des autorités algériennes est alors d'inciter à la création d'entreprises formelles ou de tenter de formaliser une partie de l'informel. Nous utiliserons une fois encore la notion de capital social, qui peut finalement être cernée à partir de différentes variables (variable normative, variable relationnelle, variable cognitive et variable confiance) et ce, quels que soient les contextes sociaux. L'association de ces quatre variables

¹ Le taux de chômage juvénile était estimé à presque 46% chez les personnes de 20 à 24 ans en 2001 (hommes et femmes confondues) (enquête emploi décembre 1990, décembre 1992, septembre 2001 et LSMS juillet 1995 in (Musette et alii, 2004 : 21).

² Le phénomène de la contrefaçon touche particulièrement les pièces automobiles de rechange, les médicaments et les cosmétiques - ce qui peut être dangereux pour les consommateurs au vu de la mauvaise qualité des pièces contrefaisantes (Perret, 2007).

est indispensable à la stabilité du système car elles interviennent à différents niveaux. La variable relationnelle fait référence au principe de réciprocité sans lequel aucun échange (formel ou informel) n'est envisageable à long terme. La variable cognitive assure l'adaptation du mode de fonctionnement du réseau dans un environnement évolutif. La variable normative délivre aux individus les codes à respecter pour être admis dans le réseau. La variable confiance concerne la fiabilité du système social ou la certitude que même en l'absence de sanctions formelles ou informelles, des normes de réciprocité ou des comportements « vertueux » émergent, que ce soit envers les institutions ou envers les personnes proches (amis, famille, *etc.*). Cette variable renferme d'une part la fiabilité du système et d'autre part la confiance diffuse envers la société et les institutions.

Sur quelles variables les autorités algériennes peuvent-elles agir ? Dans un premier temps, redonner confiance dans les institutions. Cela peut notamment passer par des mesures d'accompagnement à la création d'entreprises (conseil, formation, accès au financement pour des projets de micro-entreprises, *etc.*) et en réinvestissant le champ économique laissé de côté durant les années d'insécurité civile.

II. Nature du capital social et développement territorial

Nos développements précédents n'indiquant rien sur la nature ou l'intensité des liens établis, nous devons revenir à une appréhension plus concrète du concept de capital social (cf. Angeon et Callois, 2004).

II.1. Nature du lien social

Collier (1998) distingue deux formes de capital social interdépendantes : le capital social gouvernemental (institutions ou organisations mises en place par l'Etat ou le secteur public) et le capital social civil (organisations émanant de la société civile). Uphoff (2000) différencie le capital social structurel (structures dans lesquelles agissent les agents c'est à dire les organisations) et le capital social cognitif (processus mentaux des individus, valeurs, normes, croyances *etc.* qui prédisposent les agents à la coopération.). Ces deux visions du capital social permettent de dresser une typologie de la nature concrète du capital social à la manière de Sirven (2000).

Le capital social cognitif peut avoir un impact sur le capital social structurel dans la mesure où les croyances en certaines valeurs (valeurs démocratiques par exemple) peuvent pousser les agents à se regrouper de façon formelle (par exemple en associations ou ONG). Les règles partagées correspondent à un ensemble d'« institutions invisibles » (capital social civil cognitif de la typologie de Sirven (2000)) qui facilitent la compréhension entre les agents (Angeon et *alii*, 2006).

La nature des liens entre les agents a été précisée par la typologie aujourd'hui bien connue proposée par la Banque mondiale (2000) et qui distingue le lien qui unit (*bonding*), le lien qui lie (*linking*) et le lien qui relie (*bridging*). Nous nous limiterons ici à l'analyse de la nature des liens concernant le capital social civil. Les liens de type *bonding* unissent des individus de statut identique (liens horizontaux) au sein d'une même communauté. S'ils caractérisent des relations de type communautaire c'est-à-dire de personnes adhérents à un même système de représentation ils tendent vers une « fermeture relationnelle » (Coleman, 1988), voire de la discrimination. Ces liens peuvent être ceux existant au sein d'une famille, d'une tribu, d'une ethnie, d'un village, d'une communauté d'appartenance, d'amis proches, *etc.* Pour appréhender l'importance de ce type de liens des indicateurs tels que la taille des familles ou le fait d'être ou « se sentir kabyle » ou non peuvent être retenus.

Les liens de type *linking* caractérisent des interactions entre des agents aux statuts différents. Ces liens sont dits verticaux. Ces liens inter-groupes nécessitent d'être réaffirmés et se caractérisent par des transactions de réciprocité qui obligent à la poursuite des échanges (Angeon et *alii*, 2006). Selon Angeon et *alii* la fréquence des interactions tend à déboucher sur la convergence des représentations.

Et enfin les liens de type *bridging* lient des agents distants (cette distance peut être géographique ou le lien n'est pas activé en permanence). Le *bridging social capital* désigne un réseau virtuel. Les relations peuvent être ponctuelles, discontinues et les règles respectées s'apparentent à « une convention sans engagement réciproque » (Angeon et *alii*, 2006). Des indicateurs de ces liens peuvent être trouvés dans le pourcentage d'émigrés d'un territoire donné, la part des membres de la famille qui ont émigré, *etc.* En cas d'activation temporaire d'un lien de type *bridging* les logiques d'appartenance et ou de similitude peuvent s'activer et ne perdurer que le temps de la relation (Angeon et *alii*, 2006). Ce sera par exemple lorsqu'une personne active un lien extérieur au territoire (l'émigré) pour lui demander une aide financière ponctuelle pour la réalisation d'un projet.

On peut également penser que les caractéristiques sociologiques (culture en générale) ont un impact sur le capital structurel gouvernemental (dynamisme des élus locaux, *etc.*). Angeon et *alii* (2006) ont ainsi remarqué dans leur étude une analogie possible des comportements institutionnels avec celui des habitants : là où l'on observe un tissu associatif dense, on constate un dynamisme des élus locaux.

II.2. Nature des liens et impacts sur le développement

Les coordinations locales non marchandes ont-elles une incidence sur le développement économique ? Pouvoir répondre à cette question implique de distinguer les mécanismes auxquels les coordinations entre agents renvoient. Il est démontré que les coordinations locales génèrent deux types d'externalités positives : le premier se rattache à des questions de collecte et de circulation de l'information et le second se rapporte à l'action collective (Angeon et *alii*, 2006). Les liens de proximité forts entre acteurs (cohésion locale ou modalités de coordination entre acteurs) sont alors présentés comme un élément explicatif discriminant du développement territorial. Fernandez et Nichols (2002) ont également montré à partir d'une enquête menée dans la Silicon Valley (Californie) que le capital social basé sur des liens raciaux et ethniques (*bonding social capital*) a un effet sur le développement du capital social qui relie les différents groupes raciaux et ethniques entre eux (*bridging social capital*).

Si les liens de type *Bridging* sont parfois qualifiés de faibles (par opposition aux liens forts de type *bonding* et *linking*), nous pouvons tout de même imaginer que leur activation a des conséquences non négligeables en matière de développement *via* la circulation des informations, des savoirs et des techniques permise par les liens entre agents éloignés géographiquement. Les transferts de savoirs effectués lors d'une visite ponctuelle d'un membre éloigné (géographiquement et socialement, un émigré) de la famille peuvent avoir une importance et ce type de liens est d'autre part non négligeable en terme de flux de financement.

II.3. Du capital social au capital spatial

Pour Lévy (1994) chaque individu possède un capital spatial, ressource accumulable, lui permettant de tirer un avantage de la dimension spatiale de la société. Ce capital peut être divisé en capital spatial de position lié à un lieu (lieu-habitat, lieu-ville, lieu-Etat, *etc.*) et un capital spatial de situation lié à une aire (un espace que l'individu s'approprie par les mobilités en maîtrisant les distances). Habitat (patrimoine foncier, *etc.*) et déplacements (mobilités de loisirs, changements de résidence, mobilité migratoire, *etc.*) sont des éléments importants du capital spatial (Loudiyi et *alii*, 2004).

Si le capital social est un ensemble d'interactions entre des acteurs localisés, le capital spatial est intéressant pour l'étude des inégalités sociales et spatiales. Tout territoire, même de développement spatial limité, est constitué d'objets matériels (routes, infrastructures, *etc.*) et animé par des réseaux sociaux (Debardieux, 2002 *in* Loudiyi et *alii*, 2004). La configuration spatiale est la résultante de l'agencement des acteurs qui interagissent entre eux.

Si l'on veut créer et renforcer le capital social pour engendrer un développement territorial, il faut repérer l'ensemble des formes du capital social qui permettent aux groupes sociaux d'un territoire de maîtriser les futures évolutions (Loudiyi et *alii*, 2004).

III. Vers une reconfiguration des rapports Etat / Marché/ Société civile ?

L'importance du capital social en Kabylie, territoire à identité forte, nous porte à nous pencher sur les nouvelles approches de l'entreprise telles que la gestion collective. L'objet de la gestion collective peut porter sur le regroupement de besoins, le partage de besoins ou sur l'échange (résidus de productions, *etc.*). Concrètement, comment peut se traduire une gestion collective ? Par exemple, il sera moins coûteux de faire venir un camion pour collecter les déchets dans plusieurs PME que dans une seule, d'effectuer une commande groupée pour plusieurs PME que pour une seule *etc.*

III.1. *Nuclei* et territorialisation du capital social

Les autorités algériennes qui souhaitent relancer l'artisanat, s'orientent actuellement vers la création de *Nuclei*. Les Chambres de l'Artisanat et des Métiers (CAM)³ ou les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI)⁴ participantes au programme *Nuclei* ont signé préalablement une convention de partenariat proposée par GTZ-AAPOP (coopération algero-allemande) Qu'est qu'un *Nucleus* ? C'est un regroupement d'entreprises d'un même secteur économique qui se réunissent périodiquement autour d'un conseiller/animateur de *Nucleus* pour identifier leurs problèmes communs et pour ensemble trouver des solutions (achats groupés, marketing commun, échanges d'informations sur les clients, sur les techniques, *etc.*). Le conseiller/animateur est le cœur du dispositif

³ Les CAM d'Alger, Bejaia, Blida, Jijel, Mostaganem, Oran, Sétif, Tipaza, Tizi Ouzou et Tlemcen sont concernées.

⁴ Les CCI de Dahra, Seybousse et Tafna sont concernées.

Nucleus. C'est l'AAPOP qui forme ce conseiller/animateur et l'accompagne dans ses activités au profit des membres du (ou des) *Nucleus(i)*. Tout *Nucleus* est donc adossé à une Chambre de l'Artisanat et des Métiers ou une Chambre de Commerce et d'Industrie. Depuis le démarrage de cette expérience en Algérie en juillet 2007 et avec l'appui de GTZ, plus d'un millier d'entrepreneurs se sont organisés en plus de 120 *Nuclei* dans les 14 CAM partenaires. La CAM assure la gestion des cartes d'artisans, forme, organise des foires, assure des services de commercialisation et de conseils individuels, effectue des achats groupés de matières premières, dispose d'un fond de promotion rural et de conventions avec des organismes d'assurances et enfin organise les élections des représentants des artisans.

Deux catégories de *Nuclei* sont identifiées : les *Nuclei* verticaux (de secteur) et les *Nuclei* horizontaux (les participants sont du même secteur et offrent des produits et services identiques). Il est considéré que toutes les fois que des entrepreneurs ou cadres d'entreprise ont quelque chose en commun il est possible de créer un *Nucleus*. L'essentiel est que les individus concernés puissent s'apporter quelque chose. Selon le Directeur de la CAM de Béjaïa-Bouira, le réseau *Nucleus* se constitue à partir de sept à huit entrepreneurs et artisans d'un même secteur ayant des préoccupations communes et proches géographiquement. D'autres entrepreneurs peuvent ensuite y adhérer jusqu'à atteindre une vingtaine, nombre jugé maximum pour que le conseiller puisse organiser des réunions fructueuses. Cette approche *Nucleus* développée dans le monde depuis 1991⁵ vise d'une part à mobiliser les entreprises individuelles particulièrement les PME, d'autre part à initier des processus de développement structurel au sein des chambres et associations de commerce. En 2006, la Wilaya de Bejaia gérait 9 *Nuclei* qui représentaient 123 entrepreneurs.⁶

Selon Loudiyi et *alii* (2004), trois catégories d'acteurs simplifiés existent :

- la première (G) est une simple formation d'individus ayant une action collective intentionnelle ou non. Par exemple les habitants d'un village réunis au sein d'une association.
- La deuxième (GP) est un groupe dit productif, un collectif d'acteurs ayant un but commun finalisés qui se dotent de règles communes. Par exemple les participants à un *Nucleus*.
- Le troisième (I) est représenté par les acteurs institutionnels.

À ces trois types d'acteurs, les auteurs associent des qualités reconnaissables (la forme prédominante) de capital social. Au groupe G, ils associent la recherche du « vivre ensemble (*bonding*) » ; au groupe GP ils associent la recherche du « produire ensemble (*linking*) » et aux acteurs institutionnels un rôle d'organisation et d'encadrement, « organiser ensemble » (*bridging*). Le passage d'un type d'acteur à un autre correspond à un changement de rôle et la présence d'un lien prédominant.

III.2. Des expériences de gestion collectives créatrices de capital social en Algérie

En s'organisant en *Nucleus*, les entrepreneurs deviennent un groupe productif et sont partie prenante d'un acteur institutionnel (la CAM). Ils acquièrent une légitimité différente du fait de l'élargissement de leurs liens avec des acteurs reconnus à une échelle supérieure (Ministère des PME et de l'Artisanat). Les acteurs peuvent évidemment jouer plusieurs rôles dans la réalité.

Le *Nucleus* est lui même générateur de capital social entre les PME du fait des échanges possibles entre tous les participants. Un *Nucleus* horizontal constitue un réseau localisé, c'est un système de relations à partir d'une activité commune spécialisée sur un territoire (*linking territorial*). La figure du *linking* correspond à un groupe productif (GP), les acteurs sont rassemblés dans un objectif de production.

Plusieurs *Nuclei* pouvant dépendre de la même CAM et des mêmes animateurs, cela crée du capital social de type *bonding*.

Le programme *Nucleus* relie également des acteurs institutionnels de statuts différents (le *Nucleus* et la CAM par exemple) : il crée du capital social de type *bridging*. Il y a création de nouveaux réseaux d'acteurs. Le Directeur de la CAM de Bejaia-Bouira rencontre ainsi ses 3 animateurs de *Nuclei* chaque semaine et participe aussi personnellement à des réunions de *Nucleus*.⁷

La figure de type *bridging* articule des acteurs de plusieurs statuts et échelles différentes. Certains acteurs ont des statuts institutionnels à des niveaux d'organisation englobant (Ministère par exemple). Les objets spatiaux qu'il

⁵ Dans le cadre du projet de partenariat entre la Chambre des Métiers et les petites industries de Munich, en Haute Bavière en Allemagne et plusieurs autres Chambres de Commerce et d'industrie Brésiliennes de l'Etat Fédéral de Santa Catarina.

⁶ <http://www.Nucleus-algerie.com>.

⁷ Enquête personnelle en mars 2009.

créent dont de deux types : de nouvelles organisations d'acteurs (les *Nuclei* qui engendrent de la coopération) et de nouveaux aménagements (un pôle d'économie du patrimoine par exemple). Il arrive également que les entrepreneurs des *Nuclei* rencontrent les pouvoirs publics (*via* la participation à des rencontres des responsables de l'Administration Centrale et des directions de wilaya), des institutions d'appui, des instituts de formation dans un objectif de développement de leur capital social.

III.3. Les résultats

Que peut-on à se jour retirer de cette expérience *Nuclei* ? Pour avoir une idée de sa réussite ou de son échec il faudrait étudier sur le long terme l'évolution du nombre et de la nature des entreprises créées ainsi que de leurs liens depuis la mise en place de ce programme. S'il est beaucoup trop tôt pour tirer un bilan en terme de création d'entreprises, le Directeur de la CAM⁸ de Bejaïa indique tout de même que l'évolution [2007-2008] est encourageante : 802 artisans étaient inscrits à la CAM de Bejaïa ce qui est plus que les années précédentes (751 pour [2006-2007] ; 509 pour [2005-2006] ; 638 [2004-2005] et 540 en [2003-2004]). Comment expliquer les résultats contrastés sur les dernières années ? Si le nombre d'artisans inscrits entre 2004 et 2007 est aussi fluctuant, c'est selon Directeur de la CAM de Bejaïa, dû au nombre des radiations qui peut être extrêmement varié d'une année à l'autre (non renouvellement de l'inscription, *etc.*). À ce jour cette CAM qui a intégré le programme en juin 2007 gère 18 *Nuclei* qui concernent au total 225 entreprises et prévoit d'en mettre en place d'autres dans différents domaines (Plomberie, Imprimeurs, *etc.*).⁹

Afin d'analyser de façon plus approfondie et systématique les apports de cette approche notamment en terme de création de capital social, nous avons, grâce à l'appui de Monsieur Asmani, Directeur de la CAM de Tizi-Ouzou, administré un questionnaire à des participants aux *Nuclei* que gère cette Chambre. Cinq bijoutiers et sept potiers ont ainsi été questionnés. Trois des bijoutiers travaillent seuls ; les 2 autres emploient « 2 personnes ou plus ». Concernant les potiers : 2 travaillent seuls, 2 emploient une personne et 3 emploient « 2 personnes ou plus ».

Tous ces artisans reconnaissent avoir fait de nouvelles connaissances grâce à leur participation au programme. Nous avons synthétisé dans le tableau suivant le nombre de citations à la question : quels sont les conseils ou aides dont vous avez bénéficié grâce à votre participation au programme Nucleus.

Aides et conseils	5 Bijoutiers	7 Potiers
Conseils lors de la création de l'entreprise	1	
Conseils dans la gestion de l'entreprise	3	3
Partage de connaissances techniques avec les autres membres du nucleus	2	3
Conseils financiers	3	1
Aides dans la recherche de fournisseurs plus avantageux		1
Aide dans la recherche de clients ou nouveaux clients	1	
Aide dans la distribution de vos produits (participation à des foires, des salons, ...)	2	3
Aide à la publicité de vos produits	2	3

Aucun des artisans que nous avons interrogé ne déclare avoir eu recours à un emprunt bancaire pour financer son activité. Pour les bijoutiers, le financement du démarrage de leur activité est essentiellement effectué grâce à des emprunts familiaux tandis que pour les potiers il l'est sur fonds propres et auprès d'amis. Le tableau ci-dessous synthétise le nombre de citations concernant le mode de financement du démarrage de leur activité.

Financement	5 Bijoutiers	7 Potiers
Utilisé vos ressources propres	1	7
Emprunté auprès d'une banque		
Emprunté auprès de la famille	4	
Emprunté à des amis		6

Le développement de la micro finance en Algérie devrait sur ce dernier point faire évoluer les choses.

⁸ Entretien par mail avec Monsieur le Directeur de la CAM de Bejaïa le 04.02.09.

⁹ Enquête personnelle en mars 2009.

Conclusion

S'il est bien trop tôt pour conclure sur la réussite de ce programme en terme de dynamisme à terme des territoires, son impact dans la formation de capital social paraît indéniable. Une récente rencontre¹⁰ des Chambres de l'Artisanat et des Métiers de Bejaïa, Sétif et Jijel s'est d'ailleurs tenue récemment à Bejaïa autour de ce thème «l'apport de l'approche *Nucleus* dans la formation du capital social des entrepreneurs et artisans». Notre étude, sans prétendre à l'exhaustivité (une seconde analyse plus étendue sera menée à la suite de cet article) montre que cette approche Nucleus est créatrice de lien social et améliore la circulation de l'information (transmission de connaissances, etc.). D'autre part, et cela est sans doute fondamental dans le cas de l'Algérie, elle permet aux pouvoirs publics de se « réapproprier » un terrain économique largement abandonné au bénéfice du terrain sécuritaire depuis la décennie noire.

Si les caractéristiques sociologiques (culture en général) ont un impact sur le capital structurel gouvernemental (dynamisme des élus locaux, *etc.*) et s'il existe une analogie possible des comportements institutionnels avec celui des habitants (là où l'on observe un tissu associatif dense, on constate un dynamisme des élus locaux (Angeon *et alii* (2006)) alors une étude similaire à celle que nous avons conduite sur les *Nuclei* de la Wilaya de CAM de Tizi-Ouzou mais étendue à toute l'Algérie devrait pouvoir nous apporter des informations intéressantes.

¹⁰ Cette rencontre était appuyée par la coopération algéro-allemande (notamment la composante qui appuie les structures associatives professionnelles - CAM/CCI/associations professionnelles) regroupant les PME et micro-entreprises (artisanat).

Bibliographie

- ADAI P. (2000) Production et financement du secteur informel urbain en Algérie : enjeux et méthodes, communication au colloque L'économie informelle en Algérie, 14-16 septembre 2000, Tlemcen, Algérie.
- ADAI P. (2002) L'emploi informel en Algérie : évolution et segmentation du marché du travail, GRATICE, Université Paris XII.
- ANGEON V, CALLOIS J-M. (2004 (a)) De l'importance des facteurs sociaux dans le développement, 1ères journées du développement du GRES, Le concept de développement en débat, Université Montesquieu – Bordeaux IV, 16 et 17 septembre.
- ANGEON V., CALLOIS J-M. (2004 (b)) Fondements théoriques du développement local : quels apports de la théorie du capital social et de l'économie des proximités ?, Quatrièmes journées de la proximité, Marseille.
- ANGEON V, CALLOIS J-M. (2005) Rôle des coordinations locales dans le développement durable des territoires, Rapport de recherche co-financé par le MEDD et le PUCA.
- ANGEON V, CALLOIS J-M. (2006) Capital social et dynamiques de développement territorial : l'exemple de deux territoires ruraux Français, *Espace et Société*, n° 124-125 2006/2-3.
- ANGEON V., CARON P, et LARDON S. (2006) Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus ?, *Développement durable et territoire*, Dossier 7 Proximité et environnement (<http://developpementdurable.revues.org/>).
- ASSALA K. (2006) « PME en Algérie : de la création à la mondialisation », 8^{ème} Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, 25-27 octobre, Haute école de gestion (HEG) Fribourg, Suisse.
- BOUTILLIER S, UZUNIDIS D. (1999) *La légende de l'entrepreneur : le capital social ou comment vient l'esprit d'entreprise*. Ed. Syros, 151 p.
- BOUTILLIER S, UZUNIDIS D (2006) *Travailler au XXI^{ème} siècle. Nouveaux modes d'organisation du travail*, Economie, Société, Région, Collection de l'institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), De Boeck, 324 p.
- CHAKER S. (2003) La question berbère dans le Maghreb contemporain : éléments de compréhension et de prospective, *Diplomatie - Magazine*, 3, mai-juin, p. 75-77.
- COLEMAN JAMES S. (1988) Social Capital in the Creation of Human Capital, *American Journal of Sociology*, vol. 94, supplement, pp. 95-120.
- DENIEUIL P-N. (1999) Introduction aux théories et à la pratique du développement local et territorial, Analyse et synthèse bibliographique en écho au séminaire de Tanger (25-27 novembre 1999), Programme focal de promotion de l'emploi par le développement des petites entreprises, Département de la création d'emplois et de l'entreprise, SEED Document de Travail n° 70, BIT-Genève, 58 pp.
- DONSIMONI M. (2007) De l'espace-montagne au système productif local, in *Lapèze et alii*, p 155-167.
- DONSIMONI M, PERRET C. (2008) Capital social et développement territorial. Le cas de deux ensembles de Wilayate de Kabylie, colloque international, Développement local et gouvernance des territoires, Université de Jijel (Algérie), 3 au 5 novembre 2008.
- FAVREAU L. (2008) *Entreprises collectives. Les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale*, Presses de l'Université du Québec, 332 p.
- FERGUENE A. (2004) PME, Territoire et Développement local : le cas des pays du Sud, *Critique Economique*, n°14, Rabat, automne 2004, pp. 7-27.
- FEMANDEZ M., NICHOLS L. (2002) Bridging and bonding capital: Pluralist ethnic relations in Silicon Valley, *International journal of sociology and social policy*, vol. 22, n°9-10, pp. 104-122.
- GASCHET F. ET LACOUR C. (2008) Les territoires de la relation ville-industrie : les clusties, *Problèmes économiques*, 7 mai n°2914, pp. 17-21.
- HAMMADI N, Entretien exclusif avec Daho Ould Kablia, Ministre délégué chargé des collectivités locales. État d'urgence, associations et nouveaux pouvoirs des maires, *Liberté*, 15 mars 2007.
- HAMED Y. (2002) Le financement de la micro-entreprise au Maghreb : cas de 429 micro-entrepreneurs algériens - *Cahiers du GRATIS* n°22 - Université Paris XII.
- JAYET H. (1996) Quelle organisation économique des espaces ruraux ?, *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 2, pp. 249-262.
- JOHANSSON B. ET QUIGLEY J. (2004) « Agglomeration and networks in spatial economics », papers in Regional Science, n°83, pp. 165-176, in GASCHET F. et LACOUR C. (2008) Les territoires de la relation ville-industrie : les clusties, *Problèmes économiques*, 7 mai n°2914, pp. 17-21.
- KATEB KAMEL. (2007) Violences politiques et migrations au Maghreb, in Presses universitaires de France, p. 557-572 AIDELF, 12.
- LACOSTE-DUJARDIN C. (2001) Géographie culturelle et géopolitique en Kabylie. La révolte de la jeunesse Kabyle pour une Algérie démocratique, *Hérodote, revue de géographie et de géopolitique*, N°103 2001/4.
- LACOSTE-DUJARDIN C. (2002) Grande Kabylie. Du danger des traditions montagnardes, *Hérodote, revue de géographie et de géopolitique*, N°107 2002/4.
- LAPEZE J, EL KADIRI N, LAMRANI N. (2007) *Eléments d'analyse sur le développement territorial. Aspects empiriques et théoriques*, L'Harmattan, 209 p.
- LOUDIYI S, ANGEON V, LARDON S. (2004) Capital social et développement territorial. Quel impact spatial des relations sociales ?, mimeo.

- MARCHESNAY M., (2004) *Management stratégique*, Editions de l'ADREG, 284 p.
- MELBOUCI L. (2006) De l'économie administrée à l'économie de marché: quelles stratégies pour l'entrepreneur algérien face à la concurrence mondiale ?, 8^{ème} Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, 25-27 octobre, Haute école de gestion (HEG) Fribourg, Suisse.
- MUSETTE M.S., ISLI M.A., HAMMOUDA N.E. (2003) *Marché du travail et emploi en Algérie. Eléments pour une politique nationale de l'emploi. Profil de pays*, Organisation Internationale du Travail, Bureau de l'OIT à Alger, octobre, Alger.
- NEMIRI-YAICI N. (2006) Profil des entreprises privées de la wilaya de Béjaïa : caractéristiques, financement et rentabilité, Colloque International Création d'entreprises et territoires, Tamanrasset : 03 et 04 Décembre.
- PERRET C, GHARBI N. (2008) La contrefaçon en Algérie. Risque et prise en compte par les entreprises. Une application aux produits cosmétiques, *Cahiers du CREAD*, n°85-86/2008, Alger.
- PERRET C. (2007) Marché automobile algérien et contrefaçon de pièces de rechange : un manque à gagner pour les constructeurs français, XXIII^{èmes} Journées du Développement de l'Association Tiers Monde, Facultés Universitaires Catholiques de Mons, 14-16 Mai, Mons, Belgique.
- RULLEAU C. (2003) La vie associative, in *La face cachée de l'Algérie*, Confluences Méditerranée n°45, Dossier préparé par OLFA LAMLOUM et BERNARD RAVENEL, Printemps.
- SIRVEN N. (2000) *Capital social et développement : quelques éléments d'analyse*, Centre d'Économie du Développement, Document de travail n°57, Bordeaux, 26p.
- WOOLCOK M., NARAYAN D. (2000) Social capitals: implication for development theory, research and policy, *The World Bank Research Observer*, vol. 15, n°2.